

# PRODUITS DU BOIS : RECYCLABLES EN CASCADE

## CONTEXTE

L'industrie de la construction génère plus de 40 % des matières résiduelles du Québec, dont la moitié sont des produits du bois. Une part importante des volumes générés servent à la valorisation énergétique ou sont recyclés en panneaux et autres produits.

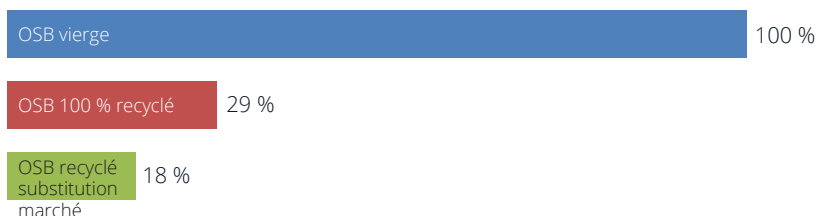
Prolonger le temps d'utilisation du carbone contenu dans la fibre de bois entre le moment où l'arbre est récolté et le moment où il est réémis dans l'atmosphère permettrait d'augmenter l'approvisionnement en fibre pour des produits innovants à faible empreinte carbone.

La réutilisation et le recyclage du bois en fin de vie, en multiples étapes successives, permet de prolonger le temps d'utilisation et permettrait de réduire l'empreinte carbone déjà relativement faible des produits de construction en bois.

## MESSAGES CLÉS

- La fabrication de bois lamellé-collé (BLC) à partir de bois de démolition est possible, mais sa résistance mécanique est 33 % inférieure à ce qui est requis par la norme CSA O86 2014.
- La fabrication de panneaux OSB à partir des panneaux de BLC fabriqués avec le bois de démolition permet d'atteindre les exigences de la norme CSA O437.1.
- L'empreinte carbone du BLC et de l'OSB produits à 100 % de fibre recyclée est de 71 % plus faible que pour les produits fabriqués à partir de fibre vierge.
- La fabrication de panneaux de particules ayant successivement servi à la fabrication de BLC fait de bois de démolition et d'OSB est possible s'ils sont fabriqués avec 80 % de fibre vierge. L'empreinte carbone d'un panneau de particules à partir de bois recyclé deux fois est 38 % inférieure à un panneau fait de fibre vierge.

## EMPREINTE CARBONE RELATIVE (%) DES PANNEAUX D'OSB



## RECOMMANDATIONS

- Encourager le tri à la source afin de minimiser la contamination nuisant au recyclage des produits en fin de vie.
- Appuyer la mise sur pied d'une structure industrielle ou chaîne de valorisation du bois de démolition, notamment en évaluant la possibilité d'instaurer une plateforme collaborative axée sur la déconstruction des bâtiments.
- Capitaliser sur les exigences en contenu recyclé des systèmes d'évaluation de bâtiments (ex. LEED) et autres spécifications par l'entremise de mécanismes incitatifs et autres mesures.

**En savoir plus :** Essoua, Géraud et Lavoie, Patrick. Étude de faisabilité technico-économique et empreinte carbone du recyclage du bois issu de la construction, rénovation et démolition (CRD). FPIinnovations, 2019.